



Commission « Budget, Finances, Personnel Communal, Communication » élargie

COMPTE RENDU DE Réunion du 18 décembre 2023

Membres présents : Daniel BARTHOD, Marie Christine BERTRAND, Renaud COLSON, Stéphanie DULAC, Agathe HENRIET, Christophe MAILLARDET, Sylviane TRAVAGLINI, Jean Pierre VALLAR

Examens des points à l'ordre du jour :

- **GBM : Rapport d'Activités Eau et Assainissement 2022**
La commission estime que ce point n'a pas à être soumis à la commission finances
- **Transfert de la compétence « Construction ou aménagement, entretien, gestion et animation du Parc des Expositions et des Congrès de Micropolis » - Modification des statuts de GBM**
La commission estime que ce point n'a pas à être soumis à la commission finances
- **Convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la Commune de CHATILLON-LE-DUC à Grand Besançon Métropole « route de Devecey – accompagnement D 108 » :**
La commission demande à quel tronçon de la RD 108 correspond ces travaux.
Sur le principe, la commission à l'unanimité est favorable à cette convention.
- **Dénomination de Voirie : Allée du Collège Claude-Girard :**
La commission estime que ce point ne relève pas de la commission finances.
- **Autorisation d'engager, de mandater, de liquider les dépenses d'investissements :**
La commission est défavorable, à l'unanimité, pour donner cette autorisation
- **Finances : décision modificative n°2 :**
La commission est favorable à l'unanimité
- **Finances : Mise à jour de l'AP/CP n° 1-2022 : Réhabilitation du groupe scolaire**
La commission finance est favorable à l'unanimité

- **Réhabilitation du Groupe Scolaire de Châtillon-le-Duc – Lot n°2 VRD/Aménagement extérieur – Avenant n°1**
La commission est favorable à l'unanimité
- **Subventions DETR : autorisations de dépôts de dossiers :**
La commission est favorable à l'unanimité
- **Détermination des tarifs 2024 :**
La commission est défavorable à l'unanimité à les modifier maintenant (sauf si nécessaire)
- **Fonds de Solidarité pour le Logement – Fonds d'aide aux accédants à la propriété en difficulté**
La commission s'étonne que ce point n'a jamais été soumis au conseil municipal depuis plusieurs années et s'interroge sur les raisons de cette proposition
La commission n'émet pas d'avis qu'elle laisse à l'appréciation de l'ensemble des élus du conseil municipal
- **Dissolution de la Caisse des Ecoles :**
La commission est défavorable à cette dissolution.
- **Ressources Humaines : Convention cadre d'adhésion aux missions complémentaires du centre de gestion du Doubs**
La commission est favorable à l'unanimité
- **Ressources Humaines : Mise à jour des conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements**
La commission est favorable à l'unanimité
- **Convention d'approvisionnement en produits de premières nécessités dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde**
La commission constate que le PCS est toujours en discussions depuis des mois et qu'en l'état, la signature de cette convention sera examinée lorsque le PCS sera opérationnelle. L'avis est donc défavorable pour les raisons énoncées

Agathe HENRIET, adjoint en charge des bâtiments et du personnel souhaite soumettre à la commission les 3 points suivants qui sont urgents et qu'elle envisage, avec l'accord des membres de la commission, de proposer au Maire d'ajouter à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 décembre 2023 :

- **Le contrat de location de la salle pyramidale du 30 décembre 2023** dont l'aval du conseil municipal est requis, compte tenu du retrait des délégations au Maire depuis le 8 décembre 2023
- **L'autorisation de paiement des situations de paiement présenté par ARCHICREO** au titre des travaux faits par l'entreprise SMBTP (ragréage dans le local sous station (vestiaires foot) pour 2345.49 € Ht et rebouchage des saignées dans les salles de classe pour 326.19 € ht) et à faire par SMBTP (désamiantage d'un conduit pour 7260 € ht)

- **La prime pouvoir d'achat à l'ensemble des agents** dans les conditions du décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction public territoriale

Les membres de la commission finances, à l'unanimité, sont favorables à soumettre ces propositions au Maire pour ajout à l'ordre du jour et émettent, à l'unanimité, un avis favorable sur ces 3 questions.

La séances est levée à 22h30.

Le 19 décembre 2023,

L'Adjoint au Maire,

Daniel BARTHOD

